



DIRECTION DE LA QUALITE ET DES RELATIONS AVEC LES USAGERS

COMPTE RENDU DE REUNION

SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER - HEBERGEMENT

DATE ET HEURE : 12 octobre 2018 LIEU : Salle de réunion B – direction générale

PARTICIPANTS :

M. MEDELLI, directeur CHU
Mme DEHOUCK, association blouses roses
Mme LE GALL, maison des associations et association
JALMAV, représentante des usagers au conseil de
surveillance du CHU
Mme DAVID, association les Ajoncs
Mme CORVAISIER, association les Ajoncs
Mme PENIGUEL, association les Ajoncs
Mme THIERRY, association les Ajoncs
M. TOURTELIER, association ligue contre le cancer et
représentant des usagers au conseil de surveillance du CHU
M. LE MONTAGNER, association transhépate Bretagne
ouest
Mme AUBRY, association ADAPEI 35
Mme DULORIER, association les Ajoncs
M. MASSON, association les Ajoncs
M. RENAI, association les Ajoncs
Mme CARESMEL, association les Ajoncs
M. ERHEL, association les Ajoncs
M. GANDARIAS, association les Ajoncs
Mme ROUSSEAU, AAH direction qualité usagers CHU

EXCUSE(S) :

ABSENT(S) :

Mmes et MM les représentants des
associations Temps mieux, sos préma,
Mysosotis
M. FACCINI
M. TAILLANTER
Mme LELIEVRE
Mme CORDION
M. LE BORGNE
Mme COULAUD

L'objectif de la réunion du 12 octobre 2018 visait à mener des échanges sur les axes suivants :

- Benchmark des structures existantes pour tenter de définir les besoins sur le site du CHU
- Dimensionnement de l'offre : projet des Ajoncs

En introduction, M. MEDELLI rappelle le souhait d'avoir sur le site de Pontchaillou une maison d'accueil hospitalier permettant de recevoir des patients venant en ambulatoire, leurs accompagnants ou des familles.

Les discussions portent autour :

- **Du lieu d'implantation** : sur le site du CHU et le plus près possible des accès vers la ville
- **Du concept de la maison d'accueil hospitalier** : un espace chaleureux ne faisant pas penser à l'hôpital, ni à un hôtel avec des zones de vie commune, des zones d'intimité (chambres), des espaces conviviaux (cuisine, salle à manger, terrasse ou patio...)

- **De la structure de la maison d'accueil hospitalier** : l'association Les Ajoncs envisage une capacité d'accueil de 45 chambres auxquelles s'ajouteront les besoins de l'association Myosotis. Après avoir visité plusieurs maisons d'accueil hospitalier (Besançon – Poitiers – Clermont Ferrand) l'association Les Ajoncs préconisent des espaces modulables pour optimiser les capacités d'accueil et être en capacités d'accueillir des familles et/ou des patients avec accompagnants. Ils envisagent des chambres standard personnalisées (éviter l'aspect chambre d'hôpital) pouvant accueillir deux personnes (1 lit double ou 2 lits jumeaux) avec du mobilier adapté et des chambres plus spacieuses pour accueillir des personnes en situation de handicap. Les lits cigognes sont proscrits pour des raisons de fatigabilité pour le personnel (manutention difficile). Chaque chambre disposerait d'un espace sanitaire privé avec douche à l'italienne. Pour autant les chambres pourraient être communicantes entre elles. Les coins cuisine dans les chambres ne sont pas retenus mais des espaces déjeunatoires pourraient être installés dans le couloir (1 kitchenette pour 10 à 12 chambres). Des espaces de vie commune sont envisagés comme une cuisine aménagée et ouverte sur une salle de restauration. Des terrasses ou patios accessibles depuis la salle à manger sont à imaginer, voire aux étages à proximité des chambres. Il convient d'être particulièrement prudent sur les capacités d'accueil de cette structure, sur son évolution possible au regard notamment du développement de l'activité ambulatoire.
- **Des prestations annexes possibles** : le bâtiment qui accueillera la maison d'accueil hospitalier pourrait également accueillir des prestations annexes de type restauration, presse...ces prestations pourront également être proposées par l'investisseur. La question se pose également de savoir si la maison des usagers (regroupement des associations) doit trouver sa place dans ce bâtiment. Même si les associations sont plutôt d'accord pour un regroupement des différentes associations œuvrant au CHU, les avis sont divergents selon l'activité de l'association. Les blouses roses citent en exemple l'accueil fratrie qui doit impérativement être à proximité des services de soins voire dans les services de soins. La maison des usagers doit permettre aux associations d'être vues par les patients et les familles, il ne faudrait donc pas qu'elle soit trop isolée des services de soins.
- **La logistique** : M. Medelli explique que dans le futur hôpital les liaisons logistiques s'opèreront via les sous-sols. Il interroge l'association Les Ajoncs (et Myosotis) sur les besoins spécifiques en termes de logistique pour cette maison d'accueil hospitalier (livraison de pain, ramassage ordures ménagères par tri sélectif). Chaque association est invitée à lister ces besoins logistiques pour les intégrer dans les flux du chu et prévoir si nécessaire un quai de déchargement/chargement.
- **Sécurité incendie** : sujet à aborder avec M. DUMEIGE, directeur du patrimoine

Sont également évoqués au cours de cette rencontre la question des parkings, leur gratuité pour les personnes les utilisant (visiteurs, patients, et bénévoles), leur dimensionnement.